

**SCP PYRAMIDE AVOCATS**  
**Maitre Philippe ROMULUS**  
**Avocats au Barreau de VIENNE**  
59 cours Romestang  
CS 80437 - 38217 VIENNE CEDEX  
Tel : 04 74 85 01 55  
Fax : 04 74 85 29 54

**SELARL EYDOUX MODELSKI**  
**Avocats au Barreau de GRENOBLE**  
10 Avenue Alsace lorraine  
CS 40504  
38011 GRENOBLE cedex 01  
Tel : 04 76 46 27 43  
Fax : 04 76 56 98 18

\*\*\*\*\*

**ADJUDICATION**  
**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN LOT**

-----

Il sera procédé à l'audience du Juge de l'Exécution des saisies immobilières du Tribunal Judiciaire de VIENNE (Isère), Palais de Justice, 16 place Charles de Gaulle, le **MARDI 01 FEVRIER 2022 à 9 Heures** à l'adjudication des biens immobiliers ci-après désignés

-----

Biens et droits immobiliers dépendant d'un ensemble immobilier en copropriété dénommé « Le Parc Vimaine » sis sur la commune de VIENNE 38200 – 33 rue Vimaine, cadastré section BI 90 et BI 91, à savoir, au bâtiment C :

- Lot 41 : un appartement au rez-de-chaussée constitué d'un petit hall, d'une cuisine ouverte avec débarras, d'un petit salon/salle à manger, d'un WC, d'une petite salle de bains et de deux chambres avec les 15/1 000èmes de la propriété du sol et des parties communes et les 78/1 000èmes des parties communes spéciales au bâtiment C,
- Lot 42 : une cave au sous-sol portant le n° 6 du plan des caves avec les 1/1 000èmes de la propriété du sol et des parties communes et les 10/1 000èmes des parties communes spéciales au bâtiment C,

l'ensemble immobilier étant désormais cadastré section BI 516 et BI 91,

**MISE A PRIX DE 44 800 €**  
**(QUARANTE-QUATRE MILLE HUIT CENTS EUROS)**

**Consignation pour enchérir de 4 480 € par chèque certifié**

**La visite aura lieu le MARDI 18 JANVIER 2022 à 14h00**

L'adjudication aura lieu aux clauses et conditions du cahier des conditions de vente qui peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution des saisies immobilières du Tribunal Judiciaire de VIENNE, sous le n° RG 21/00006 ou au Cabinet de l'Avocat poursuivant, SCP PYRAMIDE AVOCATS représentée par Maître Philippe ROMULUS, Avocats, 59 cours Romestang 38200 VIENNE (Rendez-vous préalablement pris au 04 74 85 01 55).

Les enchères seront de 100 € minimum et ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de VIENNE, les frais étant supportés par l'adjudicataire EN SUS du prix d'adjudication.

Signé Maître Philippe ROMULUS